

IMMERSIONS TERRITORIALES



VISITE ⑤

DES ESPACES LITTORAUX PLUS ACCESSIBLES ET MIEUX PROTÉGÉS

Le lac, ressource en partage à Genève, Versoix et Chens-sur-Léman

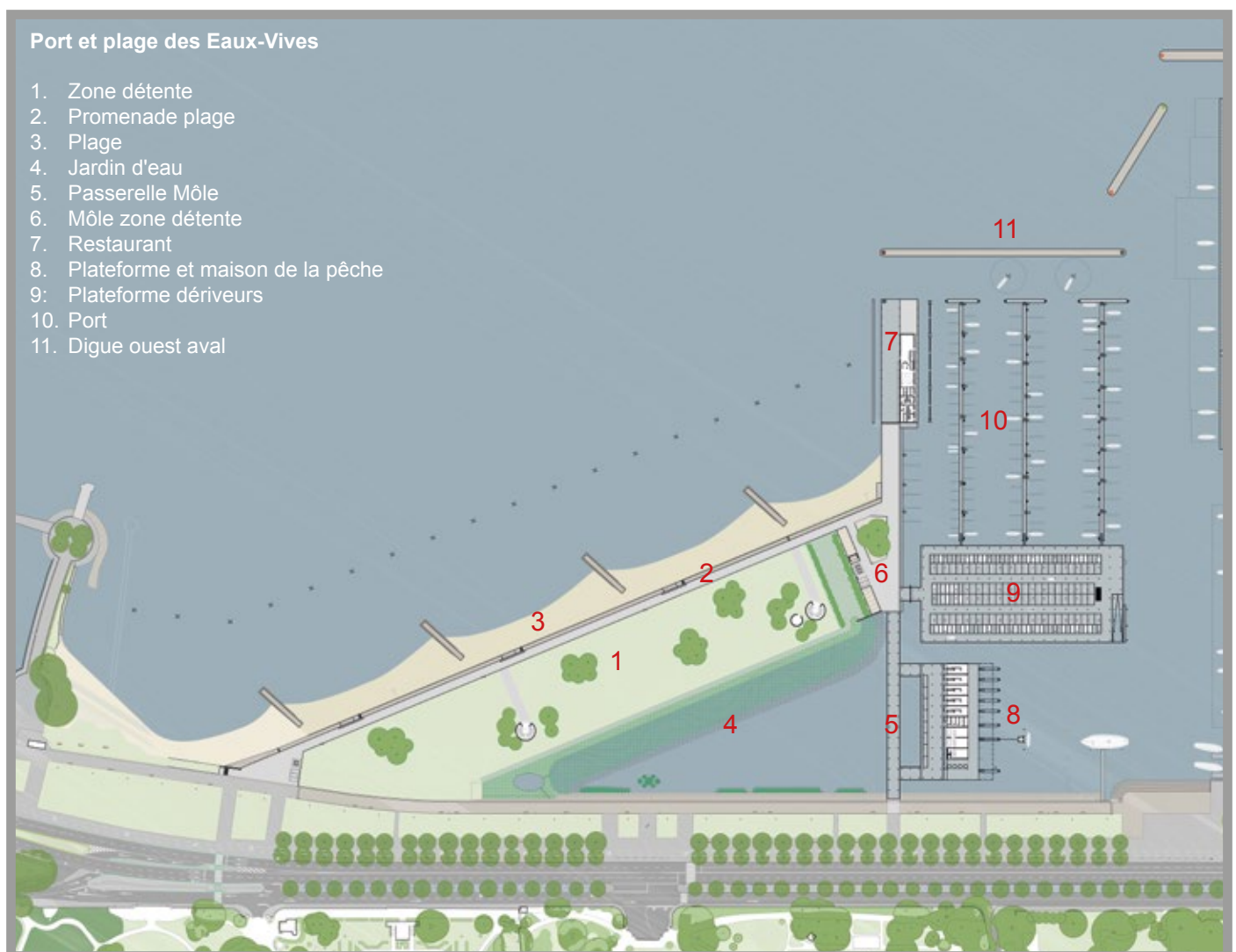
La visite est commentée par Mme Audrey Klein, secrétaire générale de la CIPEL, M. Cédric Lambert, maire de Versoix, M. Jean Neury, président de Thonon agglomération et M. Gilles Mulhauser, directeur général de l'office cantonal genevois de l'eau.

LE LAC LÉMAN

Le **lac Léman** est un élément central du paysage transfrontalier. Avec 89 milliards de m³, c'est aussi une ressource en eau majeure et le support de multiples usages, professionnels ou de loisirs. Depuis de nombreuses années, le développement de l'urbanisation et des infrastructures ont réduit à seulement 3% les rives encore aujourd'hui dans un état «sauvage». Dans un contexte de forte augmentation de la population lémanique et de perturbation climatique à l'origine de canicules de plus en plus fréquentes, la demande sociale liée à l'eau pour des usages récréatifs augmente. Elle se heurte tour à tour à la privatisation du littoral et au besoin de préserver les espaces naturels subsistants. Dans ce contexte, les pouvoirs publics sont amenés à offrir des solutions nouvelles d'accès public au lac pour répondre à la demande sociale tout en assurant la protection des espaces naturels et des paysages, la quiétude des riverains et la cohabitation des usagers.

LA PLAGE DES EAUX-VIVES

Située en plein cœur de Genève, la **nouvelle plage des Eaux Vives** propose un vaste espace public ouvert à tous et facilement accessible. Outre la plage, le projet intègre la réalisation d'un nouveau port public permettant de libérer d'autres espaces et d'accueillir les pêcheurs professionnels dans un bâtiment répondant aux normes d'exploitation. Un restaurant trouve sa place à l'extrémité de la nouvelle jetée et un jardin d'eau ainsi qu'une vaste roselière sont créés afin de favoriser le développement de la faune aquatique. L'aménagement s'inscrit dans le cadre plus large de la valorisation de la rade qui fait l'objet d'un processus participatif mis en place par la ville et le canton de Genève.



L'EMBOUCHURE DE LA VERSOIX

En ouvrant une dimension nouvelle destinée à favoriser l'accès à l'eau, la **renaturation de l'embouchure de la Versoix** dans le lac Léman représente un élément clé du programme genevois de renaturation. Les travaux d'aménagement de l'embouchure reposent sur la valorisation des caractéristiques d'origine du site. Avec la destruction de l'ancienne digue, l'amoncellement naturel d'une bande de graviers a pu être valorisé et servir de zone de détente et de baignade désormais largement prisée.



© Gren biologie appliquée Sarl

LA ROSELIÈRE DE CHENS SUR LÉMAN

Le **site de la roselière de Chens sur Léman** est le berceau du premier grand projet franco-suisse de renaturation des berges lacustres du Léman. L'aménagement repose sur la création d'une nouvelle roselière réintroduisant des espèces rares et protégées telles que la littorelle à une fleur avec un développement attendu au-delà d'un hectare. La mise en place d'une zone lacustre protégée, sans navigation, sur 10 hectares complète l'opération. Mesure compensatoire exceptionnelle choisie pour son potentiel environnemental significatif, le projet représente la première étape de la plage publique des Eaux-Vives. Il constitue également une réalisation majeure du contrat de territoire qui prolonge la dynamique transfrontalière engagée dans le cadre des contrats de rivières quinze ans plus tôt.



© Chens sur Léman

DÉROULÉ DE LA JOURNÉE

13h30

Présentation du projet de la plage publique des Eaux-Vives

14h15-15h30

Embarquement au Port Noir pour Versoix

15h30-16h15

Débarcadère de Versoix : présentation du projet de renaturation

16h15-17h00

Embarquement pour Chens-sur-Léman et discussion autour du thème « le lac, espace naturel ? »

17h00-17h15

Présentation (depuis le bateau) de la roselière de Chens-sur-Léman

17h15-18h15

Retour vers Genève-apéritif sur le bateau

18h15-18h30

Port Noir : arrivée à Genève

Ne manquez pas notre prochaine visite Immersion Territoriale,
le mardi 10 septembre 2019 sur le thème « Une articulation urbanisation et
transports renforcée »

Une invitation contenant le détail de la visite a été envoyée.

Ne manquez pas nos prochaines visites, consultez régulièrement notre site :

www.immersions-territoriales.org